



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MAI 2015

Participants :

Présents : M. Bielz, Gallot, Haziza, Khan, Lepeintre, Sauvé, Théberge.
Mmes. Anders, Briat, Garrec, Marcil, St-Louis, Racicot.
Excusés : Mme. Kamblé
Invités : M. Chambrial

La séance est ouverte à 19 h 11 par M. KHAN.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour tel qu'amendé soit adopté. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Lepeintre)
Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal du 25 mars 2015

Proposition : Que le procès-verbal du 25 mars 2015 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Marcil)
Proposition adoptée à l'unanimité.

3. Rapport du Président

a) AEFE – 25^e anniversaire

Le 10 avril 2015, l'AEFE célèbre son 25^e anniversaire à Paris. Ce fut une journée remplie de conférenciers, membres du réseau avec en présence tous les proviseurs et membres du personnel de l'A.E.F.E. Il y avait des programmes sur l'aspect géopolitique de l'A.E.F.E. C'était une bonne opportunité de faire du réseautage, de prendre la juste mesure de l'ampleur du réseau. De plus, des partenariats ont été signés (donc par ex. avec TV5 Monde).

C'était placé sous le thème du développement durable, et autour du numérique. Certains établissements ont été invités à être à Paris, et pour les autres, on a eu des interventions grâce à des outils numériques. La journée fut clôturée par l'Association des anciens.

Il y a d'autres opportunités à explorer.

Un membre demande s'il y a eu discussion sur le financement par les établissements conventionnés. Ce sujet n'a pas été abordé.



Lycée Claudel



b) Négociations (Convention collective)

Il y a deux conventions au Lycée Claudel.

a. Création d'un comité chargé de préparer et négocier

Il faut créer un comité qui aura pour le mandat de préparer une proposition à présenter au C.A. pour approbation. Un membre rappelle que lors des trois dernières négociations, nous avons réagi aux demandes pour comprendre comment combler les lacunes. Ceci a causé certains soucis, dont par exemple le niveau de salaire offert aux enseignants qui débutent (le lycée n'est pas du tout attractif financièrement pour les deux premières années). La Convention peut être révisée en son entier.

Le proviseur, le D.A.F., M. Théberge, Mme Anders, Mme Kamblé, et Mme Racicot se présentent pour participer au comité.

Proposition : Que le C.A. crée un Comité de négociation de la Convention collective. Le Comité a pour mandat de préparer et présenter au C.A. de grands principes/objectifs. Il sera composé de 6 membres, dont le Proviseur, le D.A.F., M. Théberge, Mme Anders, Mme Racicot, et Mme Kamblé. (Proposée : M. Théberge; Appuyée : M. Sauvé) Proposition adoptée à l'unanimité.

b. Délégations formelles

Les délégations formelles seront présentées.

c. Contrat d'avocat

Les membres discutent des conséquences financières d'embaucher un avocat. Le comité devra préparer une recommandation concernant l'utilisation d'un cabinet d'avocat. Le vote se fera par courriel.

c) Sécurité

Le Proviseur a soumis une demande de subvention à l'A.E.F.E. pour 43 % du coût global des travaux (mais 51 % des travaux qui restent à faire). La commission se réunit en juillet.

Les projets sont de sécuriser l'accès piéton, ainsi que les portes, les caméras de sécurité, etc.

4. Rapport du Proviseur



Lycée Claudel



a) Effectifs à date

Au 25 mai, nous sommes à 991. On doit être au moins 1 010 à la rentrée.

La classe de petite-section a été créée et il y a une liste d'attente. Il n'y aura pas d'effet immédiat, mais cela alimentera les autres classes. Il y a des effectifs inégaux par niveau. On n'aura pas 1 040 élèves simplement parce qu'il y a une classe en plus.

Quel est le pourcentage de ceux qui fréquentent la maternelle et continuent au lycée? C'est difficile à établir, car il y a beaucoup de fluctuations, de départs, et de retours. Il faut préciser que nos départs ont souvent lieu à la fin de la 6^e, pour rejoindre Secondaire 1 sur le côté du Québec, ou alors en fin de 1^{re} pour aller à l'Université.

Cependant, on note que c'est la maternelle qui alimente les classes du primaire : pour l'année prochaine, il y a 12 nouveaux en CP sur 67 inscriptions.

b) Carte des emplois (locaux) à la rentrée 2015

a. Réintégrations

Un professeur d'Anglais réintègre de droit son poste. Un professeur de Mathématique réintègre son poste.

b. Démission

Un professeur d'Arts plastiques a démissionné.

c. Congé sans solde

Un professeur des écoles souhaite avoir un congé sans solde pour une année. La Direction soutient la demande. Ceci sera remplacé par un contrat intérimaire.

*Proposition : Sur recommandation du Proviseur, le C.A. accorde à Mme Olivia LÉGIÉ un congé sans solde pour l'année scolaire 2015-16 (Proposée : Mme St-Louis; Appuyée : Mme Racicot)
Proposition adoptée à l'unanimité.*

d. Retraite anticipée

Un professeur en E.P.S. souhaite une retraite anticipée. La Direction soutient la demande. On note que la demande est hors délais. Ceci sera remplacé par un poste en probation.

*Proposition : Sur recommandation du Proviseur, le C.A. accorde à Mme Lucie NADON une retraite anticipée dès le 1er septembre 2015. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Sauvé)
Proposition adoptée à l'unanimité.*

Également, avec le départ anticipé d'un poste d'Anglais, un poste de 9 heures au primaire sera supprimé, car les heures sont couvertes par les autres professeurs.



Lycée Claudel



Proposition : Sur recommandation du Proviseur, le C.A. supprime un poste de 9 heures par semaine au primaire.

(Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

e. Recrutements

On reçoit beaucoup de candidatures : 3 professeurs des écoles, en E.P.S., en Arts plastiques, etc. Nous aurons également à recruter un certain nombre de postes intérimaires, principalement pour cause de congés maternité.

Il y a aussi des éducateurs auprès des jeunes enfants qui doivent être remplacés.

c) Choix des fournisseurs pour les manuels scolaires

Le contrat antérieur ne donnait pas satisfaction. Suite à un appel d'offres, et une comparaison des services et des coûts, nous optons pour la Librairie du Centre.

Il y a un contrat de 2 années. Un membre note qu'il faut souligner les efforts de la Direction en informant les parents qu'on a été cherché de trouver un meilleur fournisseur à prix meilleur.

Les listes de manuels sont presque définies.

Proposition : Sur recommandation du Proviseur, le C.A. accepte le contrat avec la Librairie du Centre. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme St-Louis)

Proposition adoptée à l'unanimité.

d) Évènements

- Le Gala a été particulièrement réussi
- Le théâtre
- La chorale
- La Soirée des finissants – appréciée par les familles. C'est toujours une très belle soirée.
- Le Bal des finissants se déroulera au Musée d'histoire.

Il y a un Conseil d'Établissement le 11 juin lors duquel la Direction fera un rapport plus détaillé.

5. Rapport du Trésorier

a) États financiers du mois d'avril

Si la tendance se maintient sur le Cash Flow, on termine l'année avec environ 1 000 000 000 \$.



Ce qui est plus intéressant, c'est au niveau du budget :

- Les écarts positifs : plus d'inscriptions que prévues; plus de repas au Restaurant Scolaire (on estime un bénéfice de 8 000 \$); un taux de change budgété plus élevé, donc on y gagne.
- Les écarts négatifs : au niveau des salaires, plusieurs remplacements sur le long terme (maladie et maternité), ce qui nous coûte environ 200 000 \$. Le coût des remplacements est très élevé. On note que certains remplacements sont peut-être dus à la Convention collective.

On tiendra probablement le budget – avec une présentation en juin. La bonne remarque est que le Cash Flow remonte, et on rétablit la situation petit à petit. On ne dépend plus de l'argent du futur pour l'exercice actuel donc c'est très encourageant.

b) Paiements AEFE

Proposition : Que soit versé à l'A.E.F.E. le paiement au montant de 653 772.40 € pour la facturation prévisionnelle 2015 pour la rémunération des résidents 2015 et l'ISVL. (Proposée : M. Théberge; Appuyée : M. Bielz)

Proposition adoptée à l'unanimité.

c) La grille tarifaire

- Les modifications : les fournitures pour les maternelles
- Les ajouts : les livres d'anglais et d'applications iPad

Ces modifications vont simplifier la récupération des fonds auprès des parents. Avec un forfait global, c'est maintenant à charge de l'établissement de fournir les livres avec cette enveloppe fixe.

Proposition : Que soit adoptée la grille tarifaire en Annexe « A ». (Proposée : M. Théberge; Appuyée : Mme Racicot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Point sur la Fondation

La Fondation a sollicité une proposition de contrat pour les services d'un gestionnaire de campagne philanthropique. On va commencer par un sondage afin d'élaborer une raison d'être de la Fondation et d'établir quels projets vont être financés.

Le Tournoi de Golf est ce qui rapporte le plus d'argent pendant l'année. Les membres du C.A. sont donc invités à participer et à faire connaître autour d'eux.

Un des projets de la Fondation est éventuellement de renouveler le mobilier scolaire (afin de pouvoir changer les configurations d'une salle et faciliter le travail de groupe). Selon les moyens disponibles, on aura une notion du coût possible.



7. Questions diverses

a) Comité numérique

La constitution du comité a été difficile. La première réunion a eu lieu le 19 mai et a permis de fixer certains objectifs. On prévoit une deuxième rencontre lors de la semaine du 8 juin. On espère que le travail se poursuivra à l'automne.

b) Article 4.10 du Règlement (présence du personnel)

Les membres discutent du rôle et de la présence des personnels qui sont présents lors des réunions à titre d'administrateurs.

Historiquement, il a été difficile de véhiculer la notion que les administrateurs n'étaient pas les représentants, là pour revendiquer leurs intérêts.

À certaines périodes, certains représentants pouvaient faire un cumul de mandats. Mais à partir du moment où on donne un cadre de loyauté, il y a quelqu'un autour de la table pour faire un rappel à l'ordre si nécessaire.

L'histoire de l'école a fait que, parfois, il y avait des situations compliquées. Dans toutes les discussions sur le sujet de la gouvernance avec les autres établissements, c'est un grand débat. Ici, la participation des enseignants au C.A. a été incluse au Règlement de l'école pour des raisons historiques.

Présentement, au niveau de l'A.E.F.E., le Guide de bon usage recommande que pour les établissements, s'il n'y a pas assez de bénévoles pour agir à titre d'administrateurs, ce soit acceptable d'avoir des employés qui siègent. Par contre, s'il y a assez de parents et de bénévoles, il est préférable de ne pas avoir de personnels comme administrateurs.

On note que l'élection des administrateurs de la part du collège des employés est leur responsabilité et il faut leur faire confiance. De plus, le Règlement interne au C.A. nous garantit de ne pas avoir de difficultés. Dans la majorité des cas, les gens qui viennent sont là à titre d'administrateurs. Les employés maintiennent la confidentialité des discussions.

On veut parvenir à une règle générale qui s'applique, peu importe la personne. Il peut également y avoir des conflits d'intérêt. Un compromis envisagé est que les membres du personnel soient présents, mais que pour des domaines précis, il n'y ait pas de droit de parole.

Certains membres du C.A. vont faire des propositions claires à remettre prochainement, qui seront discutées et feront éventuellement l'objet d'une proposition à l'AGA. On mettra en place une politique cohérente.

c) Nom de la Rue Riverside

Un membre de l'équipe de notre Conseiller municipal a communiqué avec M. Pilote pour évoquer le changement du nom de la rue. Cependant, on nous confirme actuellement que le nom de rue peut être amené à changer plus



Lycée Claudel



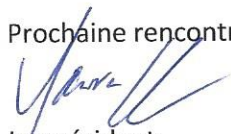
tard cette année. Lorsque le nom de Riverside sera affiché sur le site web, nous aurons la possibilité de faire des propositions et de faire voter les membres du public. L'alternative est de pro-activement faire une demande à la ville, le coût associé étant de 2 500,00 \$.

8. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 21 h 50. (Proposée : Mme St-Louis; Appuyée : Mme Racicot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : **lundi 22 juin 2015 à 19 h.**


Le président
Yawar KHAN


La secrétaire
Katrina ANDERS